



DEPARTEMENT DU FINISTERE  
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 31/01/2022  
Reçu en préfecture le 31/01/2022  
Affiché le  
ID : 029-242900645-20220127-DE\_15\_2022-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 27 janvier de l'An Deux Mille Vingt Deux à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 21/01/2022, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

### Votants : 26

GRIJOL Christian, ANDASMAS Anissa (visio), STEFANUTTI Isabelle, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell (visio), MANNEVEAU Julie (visio), HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, POULMARC'H Bertrand, LE MOIGNE Philippe, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, CROM Florence, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : ABGUILLERM Christian, pouvoirs à ANDASMAS Anissa  
GUET François, pouvoirs à GRIJOL Christian  
KERVAREC Ronan, pouvoirs à SAVINA Henri  
POITEVIN Jocelyne, pouvoirs à BOUCHERON Dominique  
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à BOUCHERON Dominique  
GUILLEMOT André, pouvoirs à JAFFRY Bernard.

Secrétaire de séance : CROM Florence

### Délibération N° DE 15-2022

**Objet : Travaux d'assainissement-bassin versant du Ris-restructuration des réseaux  
Demande de subvention DETR**

### Rapporteur : Hugues TUPIN

Suite à des investigations menées dans le cadre de sa gestion patrimoniale des réseaux collectifs d'eaux usées sur le bassin versant du Ris (secteur Ploaré), le service des eaux de Douarnenez Communauté a identifié des problématiques nécessitant des travaux, en matière d'incidence d'eaux claires parasites et de risques de pollution vers le milieu naturel.

Le projet de restructuration porte notamment sur :

- Le renouvellement et/ou la réhabilitation des réseaux d'eaux usées dans l'emprise de la zone des hauts du Ris/Ploaré ;
- L'optimisation des réseaux dans le cadre de son exploitation ;
- L'amélioration de la qualité de l'eau sur le bassin versant du Ris et la suppression des rejets vers le milieu naturel ;
- La prise en compte du développement durable tel que la réutilisation des matériaux de remblais, réduction des nuisances de chantier, matériaux durables, chantier vert etc...

Les études ont démarré en octobre 2021 et la durée des travaux est estimée à 9 mois pour un démarrage en septembre 2022.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

FINANCEURS	Dépenses H.T. subventionnables	Taux	Montant sollicité de la subvention
Etat – DETR 2022	<b>1 268 153 €</b>	20 %	253 630 €
Agence de l'eau		60 %	760 893 €
Douarnenez Communauté		20 %	253 630 €
<b>Total</b>		100%	<b>1 268 153 €</b>

**Vu l'avis favorable du bureau du 17 janvier 2022,**

**Il est proposé :**

- **De solliciter auprès de l'Etat une demande de subvention au titre de la DETR 2022 (priorité 1) selon le plan de financement susmentionné pour les travaux d'assainissement sur le bassin versant du Ris (secteur Ploaré).**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 27 janvier 2022.**

**Le Président,  
Philippe AUDURIER**

  
